



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Revenus des agriculteurs

Question au Gouvernement n° 2292

### Texte de la question

#### REVENUS DES AGRICULTEURS

**M. le président.** La parole est à Mme Valérie Beauvais.

**Mme Valérie Beauvais.** Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, nos agriculteurs se désespèrent. Leurs revenus sont en moyenne de 500 euros par mois. Les plus jeunes sont endettés et les plus âgés désespérés par le montant de leur faible pension. En France, l'« agribashing » atteint son paroxysme alors que les productions françaises sont parmi celles qui offrent les meilleures garanties en termes de qualité et de traçabilité. Soyons-en fiers.

La loi EGALIM, qui devait être l'alpha et l'oméga des relations entre producteurs et grande distribution, se révèle une déception de plus – ce que nous vous avons d'ailleurs prédit, lors des débats dans cet hémicycle, sans être écoutés.

Lors de la présentation de ce texte, le Gouvernement affichait sa volonté de rééquilibrer les relations commerciales entre les agriculteurs et les enseignes de la grande distribution en vue d'améliorer la rémunération des producteurs. L'objectif est loin d'être atteint ! Non seulement la loi EGALIM n'améliore en rien la situation des agriculteurs, mais les consommateurs subissent une hausse des prix en magasin ! En effet, la hausse de 10 % du seuil de revente à perte va faire perdre aux consommateurs français 1,6 milliard d'euros de pouvoir d'achat sur deux ans.

Les conclusions du récent rapport de la commission d'enquête sur la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements sont accablantes. La promesse de revaloriser les revenus des agriculteurs n'a pas été tenue, pas plus que celle de faire baisser les prix.

Face à cette urgence, et alors que les agriculteurs sont sur le qui-vive, quelles mesures structurelles et conjoncturelles entendez-vous prendre pour enrayer cette intenable situation ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Les agriculteurs sont en souffrance, vous le savez tous. Ils souffrent du dénigrement qu'ils subissent quotidiennement de la part de la population ; ils ont d'ailleurs manifesté la semaine dernière, dans le calme et la sérénité, pour dire : « ça suffit ».

**M. Pierre Cordier.** Ce n'est pas seulement pour cela qu'ils manifestaient !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Aujourd'hui, nous savons que les états généraux de l'alimentation ont été un vrai

succès, aux dires de l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, aux dires de toutes les structures agricoles. (*Protestations sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir.*)

**M. Thibault Bazin.** Elles ont plutôt été un échec !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Adressez-vous à eux ! Je ne fais pas de politique politicienne, mais je le vois !

**M. Thibault Bazin.** Ce n'est pas ce qu'ils nous disent localement !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Ce que l'on sait aujourd'hui, et vous le savez, madame la députée, c'est aussi que le compte n'y est pas. Si les résultats de la loi EGALIM ne sont pas là, c'est parce que, comme je l'ai dit à plusieurs reprises...

**M. Fabien Di Filippo.** C'est à cause de vous ! Et on vous l'avait dit !

**M. Didier Guillaume, ministre.** ...la loi a été promulguée en fin d'année, et que les ordonnances ont été publiées au premier trimestre, alors que non seulement les négociations commerciales avaient déjà commencé, mais elles étaient même en train de s'achever.

**M. Jean-Yves Bony.** Nous vous avons prévenus !

**M. Didier Guillaume, ministre.** À la différence de vous, peut-être, je n'espère pas que la loi EGALIM sera un échec sur lequel je pourrai surfer ! Je veux qu'elle réussisse, pour nos agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) C'est la raison pour laquelle, tous les jours, nous travaillons avec eux pour que la valeur soit mieux répartie. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Aujourd'hui, la grande distribution ne joue pas le jeu, c'est vrai ; il va falloir que, dans les prochaines négociations commerciales, les choses aillent mieux. (Mêmes mouvements.)

Vous le savez très bien, madame la députée, ce n'est pas le Gouvernement qui fixe les prix : ce sont les acheteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme Valérie Beauvais.

**Mme Valérie Beauvais.** Vous n'en serez pas étonné, monsieur le ministre : votre réponse ne me satisfait pas. Vos constats ne sont pas suffisants ; outre l'absence d'effet, voire l'effet négatif de la loi EGALIM, vous continuez à afficher un réel mépris pour nos agriculteurs en amputant le budget des chambres d'agriculture dont les principales missions sont d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets, dans leurs difficultés et de soutenir nos jeunes agriculteurs qui s'installent. (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)  
– *Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Rémy Rebeyrotte.** Ces propos sont scandaleux !

**Mme Valérie Beauvais.** Nous défendons nos territoires, et nous voulons maintenir les hommes et les femmes sur ces territoires !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre.

**M. Didier Guillaume, ministre.** Il n'y a aucun mépris de notre part ! En 2018, il y a eu 12 000 nouvelles installations de jeunes agriculteurs ; cela fait vingt ans que nous n'en avons pas eu autant ! Nous allons surveiller la situation, et faire en sorte que, l'année prochaine, les prix payés par la grande distribution remontent ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. Fabien Di Filippo.** Rends l'argent !

## Données clés

**Auteur** : [Mme Valérie Beauvais](#)

**Circonscription** : Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2292

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire** : Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 octobre 2019](#)